

Transports scolaires 2026 / 2027

Tarifs (pour la course simple), TVA 8.1% incluse

Aclens	15,40
Apples	22,50
Aubonne	20,70
Belmont-sur-Lausanne	10,40
Bottens	15,40
Boussens	15,40
Bremblens	15,40
Bretigny s/ Morrens	14,35
Buchillon	20,70
Bussigny	13,70
Bussy-Chardonney	15,40
Chalet-à-Gobet	13,70
Chavannes	13,70
Cheseaux	15,40
Cossonay	19,35
Crissier	13,70
Cugy	13,70
Cully	13,70
Dailens	17,55
Denens	15,40
Denges	13,70
Echandens	13,70
Echichens	15,40
Ecublens	13,70
Epalinges	10,40
Epesses	15,40
Etoy	20,50
Forel	16,20
Froideville	16,20
Grandvaux	13,70
Jouxkens-Mézery	12,05
La Conversion	12,05
La Croix-sur-Lutry	12,05
Lausanne	9,50
Le Mont-sur-Lausanne	12,05
Lonay	13,70

Lully	15,40
Lussy-sur-Morges	15,40
Lutry	12,05
Mex	15,40
Mézières	22,50
Mollie-Margot	18,85
Monnaz	15,40
Morges	15,40
Morrens	13,70
Paudex	12,05
Penthalaz	17,55
Penthaz	16,65
Poliez-le-Grand	18,20
Préverenges	13,70
Prilly	12,05
Puidoux	15,40
Pully	10,40
Renens	12,05
Rieux	13,70
Rivaz	15,40
Romanel-sur-Lausanne	13,70
Saint-Prex	15,40
Saint-Saphorin-sur-Morges	15,40
Saint-Sulpice	13,70
Savigny	14,35
Savuit	12,05
Senarclens	22,85
Servion	22,20
Sullens	15,40
Vaux s/ Morges	15,95
Vers-chez-les-Blanc	13,70
Villars s/ Yens	16,85
Villette	12,05
Vufflens-la-Ville	15,40
Vufflens-le-Château	15,40
Yens	17,80

Conditions et informations concernant les tarifs appliqués

Le service de bus est un service personnalisé où l'élève inscrit est pris en charge à son domicile et reconduit chez lui dans des conditions d'encadrement optimal.

Le « **tarif normal** » est appliqué aux élèves qui s'inscrivent pour tous les allers et retours de la semaine (10 courses), soit pour tous les allers (5 courses) ou tous les retours (5 courses) de la semaine.

Les parents qui souhaitent opter pour un système de **réservation à la carte** verront le prix normal de la course majoré selon le barème ci-dessous.

Barème de majoration pour réservation à la carte (en pourcent du prix de la semaine complète) :

5 allers ou/et 5 retours par semaine	100%
4 allers ou/et 4 retours par semaine	90%
3 allers ou/et 3 retours par semaine	75%
2 allers ou/et 2 retours par semaine	60%
1 aller ou/et 1 retour par semaine	45%

exemple : Si vous habitez Le Mont-sur-Lausanne et votre enfant prend le bus 5 matins et 3 après-midis, le calcul se fait de la manière suivante :
matins : $5 \times 12.05 = 60.25$
après-midis : $(5 \times 12.05) \times 75\% = 45.20$
soit un total de CHF 105.45 par semaine

Pour les destinations en dehors des zones habituellement desservies, un « **tarif spécial** » – à demander avant l'inscription – est appliqué en fonction du nombre d'élèves concernés et en fonction des coûts marginaux engendrés par de telles destinations.

L'inscription est prise au minimum pour un trimestre. Elle est reconduite tacitement, pour le trimestre suivant, sauf dénonciation par écrit, avant les vacances de Noël et de Pâques.

- ❖ Chaque changement, comme par exemple le lieu de prise en charge ou l'interlocuteur, doit obligatoirement être signifié par écrit.

N.B.:

- Veuillez, s'il vous plaît, lire attentivement les informations du présent document relatives aux tarifs et à l'inscription aux transports scolaires avant de compléter le formulaire.
- Nous vous informons que lorsque le réseau routier n'est pas praticable (ex : neige), nous annulons les tournées par soucis de sécurité pour vos enfants, sans remboursement. Nous vous rendons également attentifs au fait que le ramassage scolaire s'effectuera pour cette année du lundi 31 août 2026 au vendredi 25 juin 2027.

